



RÉGION ACADÉMIQUE
GUYANE

Liberté
Égalité
Fraternité



LYCÉE POLYVALENT
SAINT-LAURENT IV
SAINTE-ANNE DU MARON

PHOTO

ANNÉE SCOLAIRE 2026-2027

DOSSIER D'INSCRIPTION SECTION D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL (SEP)

| | | |
|---------------|--|--------------------------|
| CAP AS | Agent de sécurité 1 ^{ère} année | <input type="checkbox"/> |
| | Agent de sécurité 2 ^{ème} année | <input type="checkbox"/> |
| CAP VMPEU | Valorisation des Matières et Propreté des Espaces Urbains 2 ^{ème} année | <input type="checkbox"/> |
| BAC PRO MEPEU | Maintenance Environnementale et Propreté des Espaces Urbains 1 ^{ère} | <input type="checkbox"/> |
| BAC PRO MS | Métiers de la Sécurité 2 ^{nde} | <input type="checkbox"/> |
| | Métiers de la Sécurité 1 ^{ère} | <input type="checkbox"/> |

Redoublant : Oui Non

Identité de l'élève

NOM :

Prénom(s) : Sexe : F M

Née le : ____/____/____ à

Nationalité : Française Autre (précisez) :

Renseignements impératifs pour Cyclades et/ou Parcoursup

N° de téléphone de l'élève :

Adresse mail de l'élève (obligatoire) :

Régime : Externe Demi-pensionnaire Interne

Élève transporté : Oui - Ligne de bus : Non

Scolarité antérieure* (2025-2026)

Etablissement : Commune : Classe :

*Si différent du LPO Saint Laurent IV

Autorisation de sortie

L'élève est autorisé à sortir en fin de matinée ou de journée, en cas d'absence de professeurs ou s'il n'a pas cours. Oui Non

Signature du (des) responsable(s)

Représentant légal 1

Un représentant légal détient l'autorité parentale sur l'élève mineur soit par nature (parents), soit sur décision de justice. Il peut accomplir tous les actes relatifs à la scolarité de l'élève.

Mère Père Autre (précisez)* : A contacter en priorité :
* fratrie, oncle, tante, cousin, tuteur, ASE, assistant familial, éducateur, beau-parent.

Nom : Civilité Mme M.

Nom d'usage : Prénom :

Profession : Code : __ (voir tableau)

Adresse :

Code postal : Commune :

E-mail :

① Mobile : ① Travail : ① Domicile :

J'accepte de transmettre mon adresse et mon courriel aux associations de parents d'élèves. Oui
de recevoir des SMS. Oui

Nombre d'enfants à charge : ____ au collège ____ au lycée ____

Représentant légal 2 ou Personne en charge*

*La personne en charge, lorsqu'elle existe, est différente des représentants légaux : elle n'a pas l'autorité parentale sur l'élève mineur, elle héberge l'élève sur décision de justice ou avec l'accord des parents, et elle est responsable de l'obligation scolaire.

Mère Père Autre (précisez)* : A contacter en priorité :
* fratrie, oncle, tante, cousin, tuteur, ASE, assistant familial, éducateur, beau-parent.

Nom : Civilité Mme M.

Nom d'usage : Prénom :

Profession : Code : __ (voir tableau)

Adresse :

Code postal : Commune :

E-mail :

① Mobile : ① Travail : ① Domicile :

J'accepte de transmettre mon adresse et mon courriel aux associations de parents d'élèves. Oui
de recevoir des SMS. Oui

Nombre d'enfants à charge : ____ au collège ____ au lycée ____

Autre personne à contacter

Lien avec l'élève :

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Commune :

① Mobile : ① Travail : ① Domicile :

CODIFICATION DES PROFESSIONS ET DES CATÉGORIES SOCIALES

| | | |
|---|---|--|
| AGRICULTEURS 10 - Agriculteurs exploitants ARTISANS, COMMERCANTS ET CHEFS D'ENTREPRISE 21 - Artisans 22 - Commerçants 23 - Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus CADRES ET PROFESSIONS INTELLECTUELLES SUPÉRIEURES 31 - Professions libérales 33 - Cadres de la fonction publique 34 - Professeurs, professions scientifiques 35 - Professions de l'information, des arts et des spectacles 37 - Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise 38 - Ingénieurs et cadres techniques d'entreprises PROFESSIONS INTERMÉDIAIRES 42 - Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés 43 - Professions intermédiaires de la santé et du travail social 44 - Clergé, religieux | 45 - Professions intermédiaires de la fonction publique 46 - Professions intermédiaires administratives et commerciales en entreprise 47 - Techniciens 48 - Contremaîtres, agents de maîtrise EMPLOYÉS 52 - Employés civils et agents de service de la fonction publique 53 - Policiers et militaires 54 - Employés administratifs d'entreprises 55 - Employés de commerce 56 - Personnels des services directs aux particuliers OUVRIERS 62 - Ouvriers qualifiés du type industriel 63 - Ouvriers qualifiés du type artisanal 64 - Chauffeurs 65 - Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport | 67 - Ouvriers non qualifiés du type industriel 68 - Ouvriers non qualifiés du type artisanal 69 - Ouvriers agricoles RETRAITÉS 71 - Retraités agriculteurs exploitants 72 - Retraités artisans, commerçants, chefs d'entreprise 74 - Anciens cadres 75 - Anciennes professions intermédiaires 77 - Anciens employés 78 - Anciens ouvriers AUTRES INACTIFS 81 - Chômeurs n'ayant jamais travaillé 83 - Militaires du contingent 84 - Élèves, étudiants 85 - Personnes sans activité professionnelle < 60 ans (sauf retraité) 86 - Personnes sans activité professionnelle > 60 ans (sauf retraité) |
|---|---|--|



TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSÉ

- ❖ La présence d'un responsable légal est **OBLIGATOIRE** pour s'inscrire, même pour les élèves majeurs.
- ❖ Les parents doivent respecter scrupuleusement les dates indiquées au calendrier d'inscription, sous peine de voir l'affectation de leur enfant s'annuler.

Cadre réservé à l'administration

Dossier traité le ____/____/____ par : _____

Élève majeur : OUI NON

Élève Externe libre Demi-pensionnaire Interne

Autorisation de sortie : OUI NON

Signature :

PIÈCES A JOINDRE AU DOSSIER

- 2 photos d'identité récentes (inscrire au dos le nom-prénom)
- Photocopie de la pièce d'identité : (carte d'identité, passeport, titre de séjour)
- Acte de naissance
- Photocopie de la pièce d'identité du responsable légal ou de l'adulte référent de l'élève
- Attestation de recensement pour l'élève âgé de 16 ans et plus, de nationalité française (JDC)
- Attestation d'assurance individuelle à responsabilité civile 2026-2027
- Justificatif de domicile récent au nom du responsable légal de l'élève (facture Edf, SGDE, Avis d'imposition...)
 - ↳ Si hébergé ; attestation d'hébergement et copie de la pièce de l'hébergeant
- La fiche d'options (2GT uniquement). + lettre de motivation à votre demande d'option.
- EXEAT délivré par votre établissement d'origine + notification d'affectation (pour les secondes et les entrants)
- Photocopie du carnet de vaccination
- Fiche de renseignements médicaux + Fiche d'urgence (Vie Scolaire)
- Charte Informatique signée
- Etude automatique du droit à bourse
- Fiche d'inscription demi-pension

CALENDRIER DES INSCRIPTIONS

| Classes | Dates Horaires 1ER TOUR (selon affectation) |
|--|--|
| Seconde générale et technologique Première générale | Mardi 30 juin , du jeudi 02 juillet au jeudi 09 juillet 2026 : de 7h30 à 13h00 / pause / de 14h30 à 16h30. Mercredi 1er juillet , le mercredi 08 juillet et le vendredi 10 juillet 2026 : le <u>matin uniquement</u> de 7h30 à 13h00. |
| CAP (Toutes sections) BAC PRO (Toutes sections) | Mardi 30 juin , du jeudi 02 juillet au lundi 6 juillet 2026 : de 7h30 à 13h00 / pause / de 14h30 à 16h30 Mercredi 1er juillet et le mardi 7 juillet 2026 : le <u>matin uniquement</u> de 7h30 à 13h00 |

| Classes | Dates Horaires 2È TOUR (selon affectation) |
|--|--|
| CAP (Toutes sections) BAC PRO (Toutes sections) | À partir du Mardi 25 août 2026 le <u>matin uniquement</u> de 7h30 à 13h00 |



CALENDRIER DES INSCRIPTIONS

| Classes | Dates Horaires | 1ER TOUR (selon affectation) |
|--|---|------------------------------|
| Seconde générale et technologique Première générale | Mardi 30 juin , du jeudi 02 juillet au jeudi 09 juillet 2026 : de 7h30 à 13h00 / pause / de 14h30 à 16h30. Mercredi 1er juillet , le mercredi 08 juillet et le vendredi 10 juillet 2026 : le <u>matin uniquement</u> de 7h30 à 13h00. | |
| CAP (Toutes sections) BAC PRO (Toutes sections) | Mardi 30 juin , du jeudi 02 juillet au lundi 6 juillet 2026 : de 7h30 à 13h00 / pause / de 14h30 à 16h30 Mercredi 1er juillet et le mardi 7 juillet 2026 : le <u>matin uniquement</u> de 7h30 à 13h00 | |
| Classes | Dates Horaires | 2È TOUR (selon affectation) |
| CAP (Toutes sections) BAC PRO (Toutes sections) | À partir du Mardi 25 août 2026 le <u>matin uniquement</u> de 7h30 à 13h00 | |